

## La rhétorique réactionnaire

# « Issus de la diversité »

La novlangue politico-médiatique s'est enrichie, depuis quelque temps déjà, d'une nouvelle catégorie en voie de banalisation – « issus de la diversité » – et, plus récemment, d'un Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances – Yazid Sabeg. Au PS où l'on n'entend pas être en reste, Fayçal Douhane interpelle Martine Aubry sur « la prise en compte de la diversité et de l'égalité » au sein du parti et réclame, plus prosaïquement, la nomination d'un « secrétaire national en charge de la diversité et de l'égalité réelle »<sup>1</sup>.

Dans une société où, dit-on, nous sommes tous désormais des « individus irréductiblement singuliers », la « diversité » dont il est question désigne implicitement notre « diversité raciale ». Plus précisément, elle désigne les « minorités visibles » – à l'œil nu s'entend –, bref les Noirs et les Arabes « visibles » sur fond « blanc »<sup>2</sup>. Longtemps proscrite du lexique politique, médiatique, scientifique, par son passé de sinistre mémoire<sup>3</sup>, la notion de « race » refait ainsi surface : en tenue camouflée... Elle se substitue à « issus de l'immigration » (de « la deuxième », sinon de « la troisième génération ») : peut-être parce qu'on peut toujours dire de « la diversité » qu'« elle fait notre richesse »<sup>4</sup>...

Le titre du nouveau Commissaire le dit explicitement : « La diversité » a partie liée avec « l'égalité des chances ». Désormais, « les chances » doivent être indépendantes de « la couleur ». Quelles « chances » dira-t-on ? Celles d'avoir accès aux « positions de pouvoir ». C'est la distribution des « places au soleil » – « visibles » elles aussi, sinon surexposées – qui est en cause : sur la scène politique, mais aussi sur la scène entrepreneuriale, médiatique, artistique, intellectuelle, scientifique, etc.

GÉRARD MAUGER

1. Site Diversité News, 26 janvier 2009.
2. C'est ainsi qu'une note de l'Institut Montaigne, *think tank* patronal fondé par Claude Bébéar, (Éric Keslassy, *Ouvrir la politique à la diversité*, janvier 2009) a fait usage de la photographie (décelant une très minoritaire « minorité visible » de trois députés sur 555 à l'Assemblée nationale et de quatre sénateurs sur 305 au Sénat) et que Yazid Sabeg prône « la photo de famille dans les bilans des entreprises » (*Le Figaro*, 21 janvier 2009).
3. Éric Fassin et Didier Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006, p. 8).
4. Cf. par exemple, Jean-Paul Cluzel (président de Radio France), « La

Quelles sont, de façon générale, les conditions d'accès aux positions « en vue » au sein des classes dominantes ou, dans la perspective de Bourdieu, au « champ du pouvoir » ? Elles supposent la détention d'un patrimoine suffisant (capital économique, culturel et social notamment) : toutes espèces de capital dont l'accumulation dépend des « stratégies de reproduction » familiales (stratégies de fécondité, successorales, éducatives, d'investissement social, matrimoniales, etc.) liées aux « héritages » qu'il s'agit de transmettre<sup>5</sup>. Héritage économique au centre du « mode de reproduction familial » associé à la reproduction du pouvoir de la famille sur l'entreprise (agricole, industrielle, commerciale, financière). Héritage culturel, capital subtil fait de savoir-faire et de savoir-dire, dont on sait qu'il est, aujourd'hui comme hier, un gage de réussite scolaire et, en particulier, la condition d'accès aux « écoles du pouvoir » dans le cadre du « mode de reproduction à dominante scolaire », caractéristique des grandes entreprises bureaucratiques où « le titre scolaire cesse d'être un attribut statutaire pour devenir un véritable droit d'entrée<sup>6</sup> ». Héritage, enfin, de « capital social », c'est-à-dire de la somme des capitaux de toute espèce potentiellement mobilisables par chacun des membres du groupe familial (ou du « corps » d'appartenance), capable de multiplier le rendement des titres mobiliers et immobiliers hérités et des titres scolaires acquis.

Il n'est évidemment pas interdit de s'interroger sur les effets propres d'autres « variables » que la catégorie socio-professionnelle d'origine et les héritages associés, sur les chances d'accès aux positions dominantes. Depuis l'extinction des feux de la lutte des classes ou plutôt depuis que l'offensive en la matière a changé de camp, les « nouveaux mouvements sociaux » ont porté à l'attention des statisticiens, des sociologues et des politiques d'autres variables « d'allure naturelle » (mais « socialement construites ») comme « le genre » (hommes/femmes), « l'âge » (jeunes/vieux), « la localisation » (Paris/province, ville/banlieue), « la sexualité » (hétéro/homosexualité) et, aujourd'hui, « la race » (blanc/noir).

Mais, si légitime soit-elle, l'ouverture de ces nouveaux « fronts de lutte » et, en particulier, celui qui – sauf exceptions<sup>7</sup> – ne dit pas son nom, des « nouvelles luttes raciales »,

diversité, notre richesse commune » (*Le Monde*, 17 janvier 2008).

5. Cf. Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1989, p. 386-396.
6. Cf. Pierre Bourdieu, *La noblesse d'État*, *op. cit.*, p. 406-415.
7. Éric Fassin et Didier Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, *op. cit.*

comporte de multiples conséquences qui risquent de passer inaperçues.

Peut-être est-il vrai, comme l'écrit Pap Ndiaye, que « la méfiance des chercheurs français vis-à-vis des questions ethno-raciales procédait de leur centrage prioritaire, sinon exclusif, sur les rapports de classe (considérés comme bien "réels") et sur des agents investis d'une mission historique (la classe ouvrière)<sup>8</sup> » et de leur « aveuglement racial (*color blindness*) » ? Quoi qu'il en soit, force est de constater que, s'il a existé, ce temps est depuis longtemps révolu : non seulement à cause du discrédit du marxisme et de « la cause du peuple » dans le champ intellectuel, mais aussi parce que les ouvriers en France et, au-delà, les classes populaires sont depuis longtemps « un groupe dé-fait »<sup>9</sup>. En mettant en évidence les clivages, réels, qui les traversent, on peut se demander si on ne contribue pas à « dé-faire » « une classe » qui, comme n'importe quel autre groupe, ne peut exister qu'au prix d'un travail symbolique et politique permanent d'unification (et d'autant plus que le groupe est objectivement plus dispersé par rapport à la distribution des différentes espèces de capital)<sup>10</sup>. « Fétichisme ouvrieriste » ou « populiste », dira-t-on ? Mais est-on si sûr que « les causes » de chacune des composantes ainsi autonomisées de celles des classes populaires aient quoi que ce soit à gagner à cette désunion ? L'union des classes populaires implique-t-elle inévitablement le refoulement des « discriminations » raciales, de genre, d'âge, etc. ?

La promotion de « la diversité » et la lutte contre « les discriminations », du moins telles que les entend Nicolas Sarkozy, n'impliquent pas « l'égalité ». « Si l'on parle de l'égalité absolue de situations, explique-t-il, on tombe tout de suite dans *l'égalitarisme*<sup>11</sup> qui est le contraire de la République parce que la République c'est aussi la récompense du mérite, c'est aussi l'élitisme républicain, c'est aussi la récompense de l'effort et du travail. L'égalité républicaine, c'est l'égalité devant la loi, l'égalité des droits et des devoirs, c'est l'égalité de dignité des personnes, c'est l'égalité des chances<sup>12</sup>. » De façon générale, la lutte contre les discriminations telles qu'on l'entend à Sciences-Po, à l'Institut Montaigne, dans quelques écoles de commerce et Instituts d'études politiques ou dans les classes préparatoires de quelques lycées,

8. Pap N'Diaye, « Questions de couleur. Histoire, idéologie et pratiques du colorisme », dans Éric Fassin et Didier Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, *op. cit.*, p. 45.
9. Stéphane Beaud et Michel Pialoux, « Racisme ouvrier ou mépris de classe ? Retour sur une enquête de terrain », dans Éric Fassin et Didier Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ?*, *op. cit.*, p. 72-90 et Gérard Mauger, « Les ouvriers : un monde défait », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 115, décembre 1996, p. 38-43.
10. Ainsi, les partisans – « constructionnistes » – des « statistiques ethniques » ne peuvent ignorer que les statistiques contribuent aussi, en l'objectivant, à la construction de la réalité qu'elles enregistrent.
11. C'est moi qui souligne.
12. Nicolas Sarkozy, discours à l'École polytechnique, Palaiseau, 17/12/2008.

passer par la mise en place de dispositifs visant, sinon « l'égalité des chances », du moins la promotion de quelques « élus méritants ». C'est dire que la conception dominante de la lutte contre les discriminations a pour corollaire le *revival* de la mythologie de « l'égalité des chances ». Faute de pouvoir abolir l'héritage culturel<sup>13</sup> et celui des « relations utiles », « l'égalité des chances » supposerait, sinon l'abolition de l'héritage économique, du moins la réduction d'inégalités économiques qui ne cessent de se creuser.

L'intention proprement idéologique affleure dans le propos de Nicolas Sarkozy quand il s'exclame : « Comment peut-on parler de République, quand la réussite scolaire et l'avenir professionnel dépendent non de l'intelligence, non du courage, non de l'ardeur au travail, non du mérite mais d'abord du milieu social d'où l'on vient, du quartier où l'on habite, du nom que l'on porte, de la couleur de sa peau ? » La croyance méritocratique est, en effet, fragile : chacun finit par savoir que « la réussite scolaire et l'avenir professionnel » dépendent de l'héritage et que ce ne sont pas quelques dispositifs de sauvetage et quelques promotions d'exception qui y changeront quoi que ce soit.

Ainsi conçue, la promotion de « la diversité » associée à celle de « l'égalité des chances » contribue enfin à renforcer une vision agonistique et unidimensionnelle du monde social. « Unidimensionnelle » dans la mesure où « la réussite » que doit permettre « l'égalité des chances » tend à se confondre aujourd'hui avec la réussite financière devenue la mesure de toute grandeur<sup>14</sup>. « Agonistique » dans la mesure où « l'idéologie du don » porte à la quête du salut individuel plutôt qu'à celle du salut collectif et invite, de ce fait, à la lutte généralisée de tous contre tous<sup>15</sup>. ■

13. Du moins pourrait-on tenter de mettre en œuvre « la pédagogie rationnelle » que définissaient Bourdieu et Passeron dès 1964 dans *Les Héritiers*, *op. cit.*

14. Cf. Gérard Mauger, « Monopoly », *Savoir/Agir*, n° 5, septembre 2008, p. 119-121.

15. « Les étudiants sont d'abord motivés par la compétition », lit-on ainsi dans *Le Monde* (28 janvier 2009) qui cite une enquête opposant « quête du savoir » (« la science pour la science ») et « quête de performance », publiée dans le *Journal of Personality and Social Psychology*.